



## Harcelement au moral au travail

Par **eve57**, le **07/03/2013** à **20:28**

[fluo]bonjour[/fluo]

voila j ai une amie qui travail au luxembourg depuis quelques années elle a 60 ans il lui reste 1 an pour sa retraite depuis quelques temps deux jeunes filles sont arrivées pour travailler et depuis elles lui font la misere mon amie en a eut marre et elle est aller voir la gouvernante comme elle l appel pour que sa s arretes elle a convoquer les deux jeunes files et la tout c est retournée contre mon amie la gouvernante la reconvoquer en lui disant que elle devait faire des excuses aux deux jeunes et devant tous le monde et mon amie lui a repondu que elle ne ferait jamais d excuse pour une chose que elle n avait faite faites en attendant mon amie et dans tous ses etats car au travail c est devenu l enfer et elle risque un licenciement merci de repondre assez vite

Par **moisse**, le **08/03/2013** à **09:28**

Comme beaucoup j'ignore les arcanes du droit du travail au Luxembourg.  
Toutefois la réglementation sur le harcèlement au travail est d'origine européenne, et la situation juridique certainement analogue à ce qu'on retrouve en France.

Donc pour border l'affaire:

\* consulter un syndicat ouvrier : <http://www.ogbl.lu/>

\* adresser une lettre recommandée à l'employeur décrivant les faits.

Amicalement

Par **eve57**, le **08/03/2013** à **15:09**

merci beaucoup pour la reponse amicalement